

Tableau récapitulatif pour le bord de l'eau

Catégorie	Éléments privilégiés du concept A (points d'observation en pierre)	Éléments privilégiés du concept B (jetées plantées)
Environnement naturel	Privilégié <ul style="list-style-type: none"> Améliore la protection du rivage^[a], exigence essentielle pour le réaménagement de cette zone. 	Moins privilégié <ul style="list-style-type: none"> Assure une certaine protection du rivage
	Moins privilégié <ul style="list-style-type: none"> Nécessite de modifier le design pour y intégrer la végétation, ce qui permet de créer des habitats et d'améliorer la qualité de l'air. 	Privilégié <ul style="list-style-type: none"> Possibilité d'améliorer l'environnement naturel en augmentant la végétation. La végétation contribue davantage à la qualité et au volume des habitats et offre de meilleures possibilités d'amélioration de la qualité de l'air. Risque de mortalité légèrement plus faible pendant les travaux de construction.
	Privilégié <ul style="list-style-type: none"> Promenade publique continue située plus loin du rivage, permettant de préserver la qualité de l'eau en réduisant le risque que le sel utilisé pour l'entretien hivernal s'écoule vers le lac Ontario. Le design peut également être modifié pour y ajouter de la végétation. 	Moins privilégié <ul style="list-style-type: none"> Possibilité d'améliorer les paramètres de qualité de l'eau au moyen de la végétation dans la partie végétalisée du rivage. La promenade publique continue est plus près du lac Ontario, ce qui augmente la possibilité que le sel utilisé pour l'entretien hivernal atteigne l'eau.
<i>Préférence</i>	Privilégié Une plus grande protection du rivage et des modifications au design incluront l'augmentation de la végétation.	Moins privilégié

Catégorie	Éléments privilégiés du concept A (points d'observation en pierre)	Éléments privilégiés du concept B (jetées plantées)
Environnement social	<p>Privilégié</p> <ul style="list-style-type: none"> Permet d'augmenter le nombre de places assises ; cependant, les places assises le long des points d'observation en pierre ne sont que partiellement accessibles à tous les usagers du site. Permet aux usagers du site de descendre ou de remonter plus près de l'eau pour profiter de la proximité du lac. 	<p>Moins privilégié</p> <ul style="list-style-type: none"> Maintient les usagers du site à un niveau plus élevé, loin du bord du lac Ontario.
	<p>Moins privilégié</p> <ul style="list-style-type: none"> Le design peut également être modifié pour y ajouter de la végétation, mais cette option donnera lieu à une végétation moins abondante que dans le cas du concept B. 	<p>Privilégié</p> <ul style="list-style-type: none"> Les avis du public révèlent une forte préférence pour le concept B, qui comprend de la végétation tout au long du rivage.
<i>Préférence</i>	<p>Privilégié</p> <p>Permet aux usagers du site d'être proches du lac et la modification du design inclura une certaine végétation pour adoucir l'aspect pierreux du rivage.</p>	<p>Moins privilégié</p>
Environnement culturel	<p>Privilégié</p> <ul style="list-style-type: none"> Meilleur potentiel d'intégration des principes de Hough tout en maximisant la possibilité pour le public d'être près de l'eau. 	<p>Moins privilégié</p> <ul style="list-style-type: none"> Limite la proximité du lac et n'intègre pas les principes de Hough.
	<p>Privilégié</p> <ul style="list-style-type: none"> Meilleure protection contre les inondations (stratégies de conservation pour le changement climatique du plan de conservation stratégique) avec l'ensemble du rivage fait de matériaux inertes. Les œuvres d'art existantes sur le site (p. ex., Goh Ohn) pourraient être déplacées dans cette zone. 	<p>Privilégié</p> <ul style="list-style-type: none"> Le rivage est constitué de parties constituées de matériaux inertes ou végétaux, réduisant ainsi les possibilités de protection contre les inondations.

Catégorie	Éléments privilégiés du concept A (points d'observation en pierre)	Éléments privilégiés du concept B (jetées plantées)
	<p>Moins privilégié</p> <ul style="list-style-type: none"> Le rivage constitué de matériaux inertes limite la possibilité de protéger ou d'améliorer l'habitat. La modification du design offre une certaine possibilité pour la végétation et la plantation d'espèces végétales culturellement significatives. 	<p>Privilégié</p> <ul style="list-style-type: none"> Possibilité légèrement plus favorable d'intégrer les suggestions des communautés autochtones étant donné que la zone renferme des parties de rivages constituées de matériaux inertes et végétaux pour protéger ou améliorer l'habitat, et qu'on y trouve une plus grande surface pour la plantation d'espèces végétales importantes sur le plan culturel.
<i>Préférence</i>	<p>Privilégié</p> <p>Les modifications du design incluront une certaine végétation tout en intégrant les principes de Hough, notamment en permettant au public d'être à proximité de l'eau et en offrant une protection contre les inondations.</p>	<p>Privilégié</p> <p>Intègre les suggestions des communautés autochtones en prévoyant des rivages constitués de matériaux inertes et végétaux et davantage de végétation.</p>
Environnement technique	<p>Privilégié</p> <ul style="list-style-type: none"> Nécessité de modifier le design pour y ajouter de la végétation afin de réduire la surface imperméable. Offre un rivage épaissi et surélevé qui répondra ou dépassera les critères relatifs à un événement pluviohydrologique à récurrence de 100 ans. <p>Privilégié</p> <ul style="list-style-type: none"> Similaire pour l'obtention des permis, le respect des objectifs et des normes de planification applicables et l'augmentation de l'élévation du rivage. Apporte un changement positif aux réseaux piétonniers et cyclistes existants. 	<p>Privilégié</p> <ul style="list-style-type: none"> Végétation plus abondante, avec une surface imperméable globale moins importante. Offre un rivage épaissi et surélevé qui répondra ou dépassera les critères relatifs à un événement pluviohydrologique à récurrence de 100 ans. <p>Privilégié</p> <ul style="list-style-type: none"> Similaire pour l'obtention des permis, le respect des objectifs et des normes de planification applicables et l'augmentation de l'élévation du rivage. Apporte un changement positif aux réseaux piétonniers et cyclistes existants.

Catégorie	Éléments privilégiés du concept A (points d'observation en pierre)	Éléments privilégiés du concept B (jetées plantées)
	Moins privilégié <ul style="list-style-type: none"> Les zones d'accès au rivage seront fermées pendant les mois d'hiver afin de prévenir les risques d'accident dus aux surfaces glissantes. 	Privilégié <ul style="list-style-type: none"> Aucune zone d'accès au rivage, la zone reste donc ouverte pendant les mois d'hiver.
<i>Préférence</i>	Privilégié Fermeture partielle des zones d'accès pendant l'hiver, mais le design modifié par l'ajout de végétation rend les concepts similaires.	Privilégié Aucune fermeture des zones d'accès pendant l'hiver, mais la moindre proximité du lac rend les concepts similaires.
Environnement économique	Privilégié <ul style="list-style-type: none"> Nécessite moins d'entretien que le concept B, mais les coûts de construction sont similaires. Offre quelques possibilités économiques pendant la construction (p. ex., des emplois). 	Moins privilégié <ul style="list-style-type: none"> Nécessite plus d'entretien que le concept A, mais les coûts de construction sont similaires. Offre quelques possibilités économiques pendant la construction (p. ex., des emplois).
<i>Préférence</i>	Privilégié Nécessite moins d'entretien.	Privilégié
Durabilité	Moins privilégié <ul style="list-style-type: none"> Modification du design par l'ajout de végétation, mais dans une moindre mesure que le concept B. 	Privilégié <ul style="list-style-type: none"> Plus grande probabilité de réduire l'effet d'îlot de chaleur et de faire face aux changements climatiques grâce à l'augmentation de la couverture végétale.
	Privilégié <ul style="list-style-type: none"> Contribue à la durabilité grâce à l'absence d'émissions continues (p. ex. air, GES) et à l'augmentation des sentiers polyvalents et de la superficie des parcs par rapport aux conditions existantes. 	Privilégié <ul style="list-style-type: none"> Contribue à la durabilité grâce à l'absence d'émissions continues (p. ex. air, GES) et à l'augmentation des sentiers polyvalents et de la superficie des parcs par rapport aux conditions existantes.

Catégorie	Éléments privilégiés du concept A (points d'observation en pierre)	Éléments privilégiés du concept B (jetées plantées)
<i>Préférence</i>	<p>Privilégié</p> <p>Modification du design par l'ajout de végétation. Aménagement de sentiers et d'un parc à usages multiples.</p>	<p>Privilégié</p> <p>Augmentation de la couverture végétale pour réduire l'effet d'îlot de chaleur. Aménagement de sentiers et d'un parc à usages multiples</p>
PRÉFÉRENCE GÉNÉRALE	<p>Privilégié</p> <p>La modification du design permet d'ajouter des éléments végétaux (p. ex., bordures plantées, plantations au bord du lac) et permet aux usagers du parc de s'approcher davantage du lac. Ce concept offre de meilleures possibilités de protection à long terme du rivage, intègre les principes de Hough et permet d'installer des places assises supplémentaires le long du rivage sans avoir à monter ou descendre des points d'observation en pierre, ce qui accroît l'accessibilité de l'endroit. Ce concept est en cours de modification pour permettre un accès au secteur riverain inférieur.</p>	<p>Moins privilégié</p>

Notes

[a] Rivage : là où l'eau rencontre la terre